

18 DEC. 1973

0966/J.S.4.7

Monsieur le Président de la Fédération
Malgache de Hand-Ball
B.P. 1.110
TANANARIVE

S/C et CPI à Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération
KIGALI

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre N° 157/
73 du 27 septembre 1973, au sujet de la Fédération Rwandaise de Hand-Ball, nous
avons l'honneur de porter à votre connaissance que, dans le cadre de l'organisation
d'ensemble des sports, le Rwanda entend mettre sur pied une Fédération Nationale
regissant toutes les disciplines sportives dans le Pays.

Dans cette optique, la discipline
de Hand-Ball sera développée. En vue de sa promotion rapide, nous vous demanderions
d'envisager les possibilités d'accueillir chez vous un certain nombre de cadres à
former dans cette matière. Il s'agirait d'entraîneurs et arbitres.

Quant à la vulgarisation du Hand-
Ball en Afrique, des rencontres inter-Etats devraient être régulièrement organisées,
d'abord à l'intérieur de chaque zone, ensuite au niveau continental.

S'agissant de la réunion à
Madagascar d'une Assemblée Générale de tous les pays membres de la zone 7, le Rwanda
proposerait qu'elle se tienne au courant du mois de juin 1974.

Le Ministre de la Jeunesse
Le Commandant RWAGAPILIES P.C.

R

30 DEC. 1972

0514 / J.S. 4.16

Monsieur le Secrétaire d'Etat au Plan National de
Développement

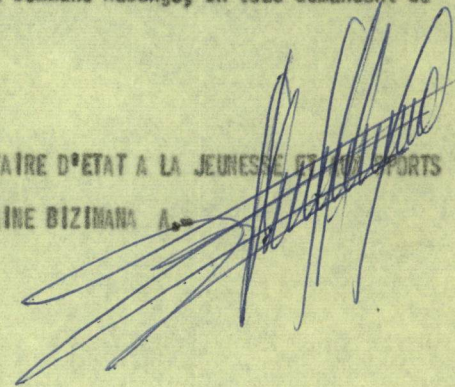
KIGALI

Transmission Procès-Verbal
d'expropriation: Terrain
Stade National et Institut d'Education
Physique et Sports.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
quatre exemplaires du procès-verbal d'expropriation du terrain réservé à la construction du Stade National
et de l'Institut d'Education Physique et des Sports à Remera dans la Commune Rubungu, en vous demandant de
bien vouloir faire procéder à leur imputation par vos services.-

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS
LE CAPITAINE BIZIMANA A.



Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture et
de l'Elevage

KIGALI